

Journal de bord : Avril 2018

Le 03/04, pendant 1 heure, nous avons discuté de la Syrie.

Le réfugié kurde qui a déménagé à Charleroi début de l'année, est passé nous dire bonjour. Il avait à faire à Dinant pour des papiers. Sa visite a été l'occasion de parler de la Syrie et plus particulièrement de la région d'où sa famille est originaire.

Les nouvelles sont mauvaises. Les islamistes délogés par Bachar son venus s'installer dans la ville d'Afrine. Les combattants du « yapaga » (YPG) ont déserté la région à cause des bombardements turcs dont ils étaient la cible. Restée sans défense, la population subit la loi des islamistes. Tout le monde va à la mosquée, même les Yézidis. Ils n'ont pas le choix. C'est la pratique de l'islam ou la mort. Les Turcs ne sont pas entrés en ville. Ils restent à distance, mais ils survolent la région et dès qu'ils aperçoivent des combattants kurdes du YPG, ils les bombardent. Or ce sont ces combattants qui protégeaient la population. Ce sont eux qui ont délogé les islamistes de plusieurs villes du Kurdistan syrien.

D'après le réfugié, il y a eu beaucoup de morts dont beaucoup de victimes parmi les combattants kurdes, lors des bombardements turcs, mais les hommes du YPG cachent leurs pertes.

Un beau-frère de sa femme, un civil, a été amputé d'une jambe suite au bombardement de sa maison par des islamistes. Sa famille avait faim. Il est sorti pour chercher de la nourriture. Au moment où il allait rentrer dans la cave, il a été fauché par une bombe. Et voilà...

La mère du réfugié, très âgée, vit toujours là-bas, ainsi que plusieurs de ses frères. Ils restent au village. Les enfants ne vont plus à l'école depuis longtemps. Les champs sont dévastés. Il n'y a plus de travail. Plus rien ne fonctionne. Les habitants du village se sont réfugiés plusieurs jours dans la colline. Il faisait froid. Il n'y avait rien à manger, mais c'était trop dangereux de descendre. Tout a été volé : les tracteurs, les outils, la nourriture. C'était une région très riche. Il n'y a plus rien. Tout est perdu. L'avenir est sombre. Que va-t-il se passer avec les islamistes ? C'en est fini des Kurdes à Afrine... L'espoir de rentrer à la maison s'est éteint. La région était si belle, nourricière et accueillante ! Menacés, les Kurdes la désertent de plus en plus.

Un peu plus tard, un participant nous a montré ses extraits de comptes, avec la somme qu'il a reçue du CPAS. Cette somme est inférieure à ce que le Conseil avait autorisé pour le remboursement de sa caution. Chaque mois, il reçoit moins que ce qu'il devrait avoir, sans explication.

- Tu avais demandé des avances ?

- Non, jamais. Au début, on me retenait pour ma caution, mais maintenant, j'ai tout payé. Je ne comprends pas.

- Tu n'as pas demandé à l'assistante sociale.

- Si, plusieurs fois. Elle répond que ce n'est pas elle qui fait les calculs et que la personne qui les fait ne se trompe pas. Elle ne veut pas me donner le rendez-vous que je lui ai demandé en vue d'avoir des explications.

- Tu veux que l'asbl intervienne ?

- Non, je vais encore essayer d'avoir un rendez-vous.

Le 05/04, à l'issue du repas d'inauguration du poêle à pellet en bas, pendant 1 heure, nous avons discuté de tout ce qui a disparu à Dinant et de ce qui aurait pu être fait pour sauvegarder les activités. Les nouveaux habitants, arrivés il y a peu à Dinant n'ont pas conscience de ce que la ville a été quand elle était prospère. Pour eux, Dinant est une belle ville. Ils ne se rendent pas compte de l'ampleur de la dégradation et ont tendance à apprécier l'œuvre du bourgmestre. Les « vieux dinantais » leur ont expliqué ce qui a été perdu dont le bassin de natation et la plaine de jeu, un mini golf ; les cinémas, etc.

Nous avons comparé avec les autres villes qui ont su moderniser. Par exemple, à Namur, Ils en sont à la

deuxième génération de cinémas depuis que les nôtres ont disparu.

Malgré l'implication de citoyens, les espaces de jeu ont disparu. Place d'Armes, il y avait un terrain de basket.

- Il faudrait faire un bilan détaillé.

- Qui va le faire ?

- Les candidats aux élections n'ont qu'à le faire !

- Certains ont démarré la campagne, mais les autres, je ne sais pas ce qu'ils attendent...

- Ce qui a surtout changé à Dinant, c'est la mentalité. On ne rit plus. Il n'y a plus que du pessimisme, de l'individualisme, des incivilités...

Le 06/04, la fabrication du monte-charge avance bien. Nous avons décidé de commander un treuil pour l'actionner en sécurité.

Le mail au Président du CPAS étant resté sans réponse, nous avons vérifié les adresses. Notre message avait été envoyé aux deux adresses officielles, celle du Conseiller communal et celle du CPAS. En vérifiant, nous avons trouvé une troisième adresse, une privée. Que faire ? Renvoyer le message ? Insister ?

Après réflexions, le mail a été renvoyé à l'adresse privée. Le lendemain, enfin une réponse ! Le Président n'avait pas reçu nos messages précédents. Il va s'occuper du problème...

Ce n'est pas la première fois que du courrier se perd au CPAS et à la Ville !

Le 10/04, un participant devait écrire une plainte au CPAS concernant du courrier qu'il n'a pas reçu. Mais il avait peur de subir des « représailles » de la part de son assistante sociale. Il a donc demandé que l'asbl écrive pour lui.

- D'accord, je signe la lettre, mais tu la rédiges avec moi.

Internet était très lent, avec de fréquentes coupures. Nous avons donc opté pour une lettre papier que l'intéressé a déposé lui-même, en main propre à l'accueil.

Encore un problème de courrier qui se perd au CPAS ! Cette fois, c'est du courrier administratif contenant le code de sa nouvelle carte identité que l'intéressé aurait dû recevoir à son adresse de référence au CPAS...

Le 13/04, pendant deux heures, nous avons discuté de divers sujets politiques. D'abord, un participant a posé une question surprenante :

- Je viens de recevoir un papier de la Région Wallonne avec la taxe de ma moto à payer. Qu'est-ce que c'est la Région Wallonne ?

Un débat s'est engagé, des informations ont été précisées sur l'historique et les causes de la régionalisation, sur l'organisation actuelle de la Belgique fédérale en régions à compétences territoriales et en communautés à compétences immatérielles et sur les compétences fédérales.

- C'est compliqué !

- Ça fait combien de gouvernements au total ?

- Beaucoup : <http://www.histoire-des-belges.be/au-fil-du-temps/epoque-contemporaine/rouages-du-federalisme/les-institutions>

- Et les CPAS, ça dépend de qui ? La Commune ?

- Oui, mais pas que. D'abord, les CPAS sont autonomes, mais les communes exercent une tutelle. Le CPAS doit rendre des comptes au Conseil communal.

- C'est qui qui dirige le CPAS ?

- Le Conseil du CPAS qui s'appelle Conseil de l'Aide sociale est composé de représentants des partis politiques présents au Conseil communal et dans les mêmes proportions.

- C'est quand même le Bourgmestre qui est le chef ?

- Non, mais disons que ce sont ses copains qui sont aux commandes puisqu'il a la majorité au Conseil communal et au Conseil du CPAS.

- Qui c'est qui choisit le Président ?

- C'est un accord politique de majorité. Par exemple à Dinant, lors des dernières élections, ceux qui ont le plus de voix ont été nommés échevins, puis il y avait presque à égalité des hommes qui estimaient mériter quelque chose. Un arrangement a été pris : un a été président la première partie et l'autre, le président actuel, la deuxième partie de la législature. Mais la majorité peut choisir un président non élu. Dans ce cas, il ne

touche pas de jetons de présence quand il assiste au Conseil communal et il n'a qu'une voix consultative. (Il ne peut pas voter.)

- Donc un échevin est au-dessus du président du CPAS ?

- Non. Ils ont le même salaire. Le président du CPAS peut exercer des missions habituellement confiées à un échevin. C'est le cas à Dinant. Le président du CPAS a aussi en charge les affaires sociale, la cohésion sociale, le logement, la famille, les personnes âgées et le tourisme. Pour en savoir plus sur les fonctions de chacun : <http://www.uvcw.be/communes/infos-mandataires-866-ville-de-dinant.htm>

- C'est combien le salaire du Président ?

- Ça dépend de l'importance de la commune. Pour une commune comme Dinant, c'est 60 % du salaire du bourgmestre, ce qui fait autour de 3.000 euros bruts par mois par échevin, mais Bruxelles, c'est beaucoup plus (10.000 euros brut par mois).

- Et les Conseillers, ils gagnent combien ?

- Ils reçoivent des jetons de présence. Le montant est décidé par le Conseil communal dans les limites prévues par la loi : http://www.uvcw.be/articles/0.0.0.0.2147.htm#_ftn2

A Dinant, le montant du jeton de présence au Conseil communal a été fixé à 75 euros par Conseiller. Le Président reçoit un double jeton de présence. Les fonctions de bourgmestre et d'échevin ne donne pas droit à un jeton de présence, vu qu'elles donnent lieu à un salaire mensuel.

<http://www.dinant.be/politique/conseil-communal/roi> (page 19)

- OK ! Mais d'où vient l'argent du CPAS ?

- Avant le CPAS, c'était Saint Vincent de Paul.

- Oui, c'est vrai, mais Saint Vincent de Paul, c'était privé. Des religieux organisaient la charité avec les dons qu'ils recevaient. La commune les avaient installés sur des biens saisis à la révolution française. Les bâtiments avaient été construit par les Capucins, un ordre religieux de l'époque.

http://www.wikiwand.com/fr/Ancien_couvent_des_Capucins_de_Dinant

- Oui, il y avait des gens qui donnaient pour les pauvres, à l'époque.

- Il y en a encore, maintenant. Il arrive que le CPAS reçoive un héritage. Mais les pouvoirs publics interviennent pour la plus grande part des dépenses.

- L'hôpital, c'était Saint Vincent ?

- Oui, Saint Vincent, c'était des hospices pour les vieux, des hôpitaux pour les malades qui n'avaient pas les moyens de se payer le docteur, les cliniques et les maisons de repos. L'assistance publique a remplacé la charité chrétienne. Ici à Dinant, en 1957, l'hôpital Saint Vincent est devenu un « hôpital civil » par opposition à la clinique Sainte Anne appartenant à des religieuses. Les Centres d'Aide Publique sont devenus des CPAS (centres publics d'aide sociale) en 1976 par la promulgation de la « loi organique des CPAS » qui est toujours d'application.

- Et l'argent ? C'est qui qui paie ?

- La commune.

- Oui, la commune intervient, mais il y a d'autres sources de financements. D'abord les CPAS ont du patrimoine issus de dons et du patrimoine de « Saint Vincent ». Ce patrimoine génère des fonds ou contribuent à la réalisation de leur mission. Par exemple, l'hôpital permettait de soigner les personnes sans ressources ou encore, le CPAS possède des logements sociaux. Le CPAS de Dinant a vendu pour 4 millions ses parts (50%) du centre hospitalier issu de la fusion avec Sainte Anne. L'entièreté de cet argent ne peut être dépensé pour les dépenses courantes. Il doit faire l'objet d'investissements, ce qui explique probablement l'achat de Saint Perpète par le CPAS.

La commune a un rôle de tutelle. Elle contrôle le budget du CPAS :

<https://www.matele.be/le-budget-du-cpas-de-dinant-approuve>

- Début des années 90, Laurette Onkelincks a introduit le RIS (revenu d'intégration sociale) en remplacement du "minimex". Ce changement était accompagné par une intervention du Fédéral de l'ordre de 50 % de chaque RIS octroyé. Maintenant la généralisation des PIIS (projet individualisé d'insertion sociale) porte l'intervention du Fédéral à 65 ou 75 % selon le type de commune. Le Fédéral intervient également pour le fond mazout, les soins de santé des illégaux, etc. Les RIS octroyé à des demandeurs d'asiles est remboursé à 100 % par le Fédéral. Il n'y a donc pas d'intervention communale pour eux. La Région Wallonne intervient également pour des actions sociales concernant le logement, l'énergie, diverses primes dont celle à

l'installation...

- C'est vrai que le CPAS paie les dettes des gens ?

- Oh, là ce n'est pas évident !

- Si, moi, je suis allé au service de médiation. Pour mes factures d'électricité. On me réclamait plus de 5.000 euros d'arriérés. Comment je pourrais payer ça, moi ? J'ai payé un peu, mais suite à mon divorce, j'ai encore d'autres choses à payer. Je ne m'en sortais pas. j'ai été trouver le service de médiation de dettes. Au début l'assistante sociale ne voulait rien entendre. Je devais tout payer. J'ai été trouver le Président. Ils ont changé l'assistante sociale. La nouvelle a introduit une demande et le Conseil a accepté que le CPAS paie tous les arriérés d'électricité. Ils ont payé toutes mes factures à Orès pour plus de 5,000 euros. Ça a pris du temps, mais maintenant, je m'en sorts. Je peux souffler.

- Tu vas devoir rembourser le CPAS un peu tous les mois ?

- Non, c'est le CPAS qui paie. Comme tu disais, ils reçoivent un fond pour l'énergie, pour aider les gens.

- Te voilà chapé, maintenant !

- Oui, il me reste encore quelques huissiers à payer, mais ce n'est plus rien. Je vois le bout du tunnel !

Le 26/04, pendant 1 heure, les participants à l'événement « bus tour » qui avait eu lieu la veille à Namur, ont rapporté ce qu'ils ont appris sur les minima sociaux dans les différents pays d'Europe, sur les différences de niveau de vie, sur l'évolution de la productivité par pays. Nous constatons que la productivité en Belgique est quasiment stationnaire, alors qu'elle augmente de manière très significative dans les pays de l'Est. Nous expliquons ces différences par le fait que la productivité est très élevée en Belgique depuis longtemps, au point de générer de plus en plus de burn-out. Chez nous, elle ne peut plus augmenter. Par contre, dans les pays de l'Est, pendant le communisme, la productivité n'était pas un facteur important. Il n'y avait pas de chômage. Tout le monde était obligé de travailler. L'État était le patron. Il organisait le travail pour qu'il y en ait pour tout le monde, sans rechercher le profit.

En ce qui concerne les salaires, nous constatons qu'ils sont en baisse en Belgique, alors qu'ils augmentent à l'Est. Nos salaires étaient parmi les plus élevés. Nous constatons que ce qu'il manque dans les chiffres rapportés, c'est l'évolution des prix à la consommation en comparaison avec l'évolution des salaires, car en fonction de l'évolution de l'inflation, les chiffres peuvent être interprétés différemment. Notre niveau de vie baisse-t-il ? Augmente-t-il dans les pays émergents ? Subjectivement, il nous semble qu'il est en baisse ici. Certains pensent que s'il augmente à l'Est, c'est surtout parce que beaucoup de gens viennent travailler à l'Ouest, mais est-ce un raisonnement pertinent ? Les habitants de là-bas que nous connaissons ont tendance à dire que la vie est difficile dans leur pays, mais qu'est-ce qu'une vie difficile ? Quelle sont les conditions pour mener une vie digne ? La vie moderne de consommateurs effrénés est-elle la référence, le niveau à atteindre ? Allons-nous le perdre ? Mais pour avoir quoi ?

- La simplicité volontaire !

- Simplicité oui, pourquoi pas, mais a-t-elle la même saveur si elle est forcée ?

- N'est-elle pas déjà pas forcée pour beaucoup d'entre-nous ?

- Avec la sécurité sociale, serions-nous pauvres, si nous cessions de vouloir consommer comme les riches ?

- Quand on a payé son loyer, il ne reste plus grand-chose...

Le 27/04, pendant 1 heure, nous avons discuté avec verve des derniers aménagements de la ville : La majorité d'entre nous pense que le noir généralisé du mobilier des terrasses donne une impression mortuaire et que ce n'est pas comme ça qu'on va faire revenir les touristes. Certains pensent également qu'il n'aurait pas fallu installer des terrasses sur la croquette, car il faut traverser la route pour servir. Ils craignent pour la sécurité des serveurs. Toutes les terrasses auraient dû être installées côté bâtiments, mais à certains endroits, le trottoir est trop étroit, comme sur le boulevard Sasserath. Un participant prétend que, pendant la saison, Sasserath sera piétonnier, que la rue Sax va rester à deux sens, comme pendant les travaux.

- Si au moins, ils avaient commencé par construire un deuxième pont ! Pourquoi avoir dépensé six millions, si c'est pour encore ajouter aux problèmes de mobilité ?

- Il suffit d'un camion qui décharge de la marchandise rue Sax, et, en cinq minutes, tout est bloqué !

- Quai Culot, ils ont tellement fait de chicanes qu'un bus ou un camion n'a pas d'autre choix que de rouler sur la ligne blanche.

- Mieux vaut que deux cars ne se croisent pas à certains endroits !

- Si encore, ils avaient fait cela avec de la peinture et des bacs à fleurs, ce serait facile à corriger.
- Tu rigoles ! Il faudrait tout casser pour le moindre changement.
- C'est écœurant.
- Moi, ce que je me demande, c'est qui paie les parasols noirs ?
- Bonne question ! Il nous va falloir vérifier !

Pendant que nous cherchions sans succès des informations sur le financement des parasols noirs, une habituée un peu à l'ouest, mais pas bête, est arrivée en fureur. Sans savoir de quoi nous parlions, elle a résumé d'un trait toute notre conversation, mais les mots d'oiseaux qu'elle a utilisés ne permettent pas de reproduire ses paroles... Ouïe ! C'était dur pour les oreilles sensibles ! ...

Mais ça n'a pas empêché de trouver l'info que nous cherchions : C'est INBEV qui fait don des parasols.

<https://www.matele.be/le-groupe-inbev-financera-une-partie-des-terrasses-dinantaises>

- Mais qui a choisi la couleur noire ?
- C'est le logo de Leffe.
- Leffe a d'autres logos, avec d'autres couleurs, non ?
- Et puis le problème, c'est le mobilier qui est noir aussi.
- Il nous va falloir chercher à qui nous devons cette décoration mortuaire.
- A côté, ils ont reçu un parasol noir aussi. Ils sont contents parce que c'est gratuit !
- Pourtant, ils ne sont pas sur la croisette.
- C'est en dédommagement des inconvénients causés par les travaux.
- Tu rigoles !
- Tout Dinant va être aux couleurs de la croisette.
- Attendons de voir. Nous ferons des photos...

[Retour sur la page de Dominos LA FONTAINE asbl](#)